

Signalnor

## Le maintien du site en péril

Installée sur la zone industrielle du Havre à Gonfreville-l'Orcher, la société Signalnor est spécialisée dans le stockage de gaz GPL, propane et butane et dans le conditionnement de bouteilles.

Ayant eu des informations inquiétantes concernant le site, Jean-Paul Lecoq, député, et Alban Bruneau, maire de Gonfreville-l'Orcher et conseiller départemental, ont pris l'initiative d'interroger par lettre ouverte Jacques Davoine, président du conseil d'administration de l'entreprise, à la veille d'une conseil s'annonçant comme décisif.

« C'est un site exemplaire. Il repose sur une mutualisation de services voulue par ses actionnaires et sur des atouts uniques: site adossé à l'un des plus grands ports européens et au plus important dépôt de gaz du pays qu'est Norgal. Signalnor constitue l'un des sites français les plus performants dans son domaine d'activités, comme le confirme d'ailleurs une notation proche de la perfection délivrée récemment par son principal client et actionnaire: Antargaz », soulignent les élus.

### Se conformer au PPRT

Ils s'inquiètent donc de la volonté de l'actionnaire majeur, propriété de la multinationale américaine UGI, de retirer dès la rentrée ses volumes traités sur Signalnor, volumes représentant 50% de l'activité du site. L'annonce a été faite le 11 juillet en conseil d'administration. « Un retrait qui mettrait donc clairement en péril l'entreprise, ses 17 emplois directs et près de 200 emplois indirects. Il serait motivé par le coût des investissements à consentir sur le site pour le conformer aux obligations du Plan de prévention des risques industriels. »

### Une aide publique

Pourtant, d'après le chiffrage connu, le coût du PPRT pour Signalnor, à répartir entre ses trois actionnaires (Antargaz Finagaz, Primogaz et Sicogaz), est estimé à 1,5 million d'euros. L'État et les collectivités locales prenant à leur charge 3 millions d'euros.

« Nous aurions du mal à croire qu'un investissement de 0,50 million d'euros ne puisse être mobilisé par Antargaz, une entreprise ayant réalisé un chiffre d'affaires de 669 millions en 2016 et une progression de son bilan de 17,52% entre 2015 et 2016. D'autant qu'elle peut compter sur un investissement public de 3 millions d'euros. Un investissement de 0,50 million est bien éloigné des 5 millions qu'induirait un éventuel démantèlement du site dans l'hypothèse de sa fermeture ».

Mardi dernier, lors du conseil d'administration de l'entreprise, Jacques Davoine, de la société Antargaz et président du conseil d'administration, a confirmé l'intention d'Antargaz de retirer les volumes traités sur Signalnor au 1er octobre prochain.

La société Vitogaz (dont Sicogaz est la filiale à 100%) regrette cette décision. « Cet arrêt annoncé assombrit fortement les perspectives d'avenir de Signalnor malgré notre soutien pour qu'elle perdure. La société ne peut pas fonctionner sans les volumes d'Antargaz. Ce retrait condamne la société », indique Laurent Leplat, administrateur pour Vitogaz. « Notre entreprise confie actuellement à Signalnor la totalité de ce qu'on peut lui confier dans la zone. Nous n'avons pas d'autre point de passage ».

La société Antargaz n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet.